

Appel à Projets : Transformation des Margines et Déchets de Trituration des Olives

Contexte :

La production d'huile d'olive génère une quantité importante de sous-produits, notamment les margines et les déchets de trituration. Ces résidus, souvent considérés comme des déchets, représentent une opportunité significative pour développer des projets innovants et durables. Dans le cadre de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique, le Fonds vert pour le climat soutient des initiatives qui favorisent la valorisation de ces sous-produits tout en contribuant à des pratiques durables.

L'APIA étant une Entité accréditée à accès direct pour les financements du Fonds Vert pour le Climat (Niveau de risque B et C : moyen et minime) lance cet appel à projets pour permettre aux porteurs des projets de présenter leurs dossiers en respectant les éléments suivants :

Objectifs de l'Appel à Projets :

1. **Valorisation des déchets** : Promouvoir des solutions innovantes pour la transformation des margines et des déchets d'olive en produits à valeur ajoutée (biocarburants, compost, produits cosmétiques, bio charbon etc.).
2. **Durabilité environnementale** : Réduire l'impact environnemental de la production d'huile d'olive en minimisant les déchets et en favorisant une économie circulaire.
3. **Rentabilité économique** : Développer des projets viables économiquement, capables de générer des revenus tout en respectant les normes environnementales.
4. **Sensibilisation et formation** : Promouvoir la sensibilisation des producteurs d'huile d'olive aux enjeux de la gestion des déchets et à la mise en œuvre de pratiques durables.

Critères de sélection :

Les projets soumis doivent répondre aux critères suivants :

- **Innovation** : Proposer des solutions nouvelles et efficaces pour la transformation des margines et déchets.
- **Impact environnemental** : Démontrer une réduction significative des déchets et une amélioration de la durabilité.
- **Viabilité économique** : Présenter un modèle économique clair, avec une analyse de rentabilité.
- **Faisabilité** : Évaluer la faisabilité technique et opérationnelle du projet.
- **Engagement communautaire** : Impliquer les producteurs locaux et favoriser la création d'emplois.

Modalités de financement

Les projets retenus pourront bénéficier d'un soutien financier couvrant la totalité du coût de l'investissement (subvention à fonds perdu). Les subventions sont destinées à couvrir :

- Les études de faisabilité et d'ingénierie sur Proposition de financement après l'acceptation du concept note par le FVC
- L'acquisition des équipements nécessaires à la mise en place du projet.
- La mise en place de solutions innovantes pour le traitement des déchets.
- Les coûts d'intégration des systèmes de production d'énergie (biogaz, production d'électricité ou de chaleur).
- La formation des techniciens et des parties prenantes
- Les frais de contrôle, de suivi etc...

Le montant des subventions peut varier en fonction de la taille du projet, du nombre de parties prenantes impliquées, et de l'impact environnemental attendu avec une attention particulière portée aux projets innovants ou présentant un impact significatif sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Montant total du financement est plafonné à 10 millions de dollars.

Dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être soumises directement au Bureau d'ordre au siège de l'APIA avant le **4 Fevrier 2026 (avant 17h00)**. Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

1. Un descriptif détaillé du projet : objectifs, méthodologie, calendrier prévisionnel, description technique des installations proposées, estimation des coûts et des financements nécessaires.
2. Une analyse des impacts environnementaux et des retombées économiques du projet.
3. Un plan d'investissement complet et détaillé sur 10 ans.
4. Des éléments sur la gestion des sous-produits et les pratiques de gestion des déchets.

Contact pour toute question

Pour toute information complémentaire ou assistance à la préparation de votre dossier, vous pouvez contacter le service dédié de l'APIA par email à ounissi.bechir@apia.com.tn.

